


## FICHE DE SUIVI D'ACTIVITE (2015)

<p><b>1. Intitulé de l'activité :</b></p> <p>Mise en place de pépinières villageoises</p>																																									
<p><b>2. Date et lieu de réalisation :</b></p> <p>Sites du projet, Mai-Juin 2015</p>																																									
<p><b>3. Résultats du cadre logique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- R 2.1. Avancée des dunes de sable ralentie, interrompue ou inversée</li> <li>- R 2.2. Augmentation de la couverture végétale dans les zones d'intervention</li> </ul>																																									
<p><b>4. Contribution à l'atteinte de l'indicateur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avancée des dunes réduite, freinée ou inversée dans les collectivités participantes</li> <li>- Augmentation de l'Indice de couverture végétale dans les collectivités participantes</li> </ul>																																									
<p><b>5. Concept et contenu :</b></p> <p>En préparation de la campagne de plantation de cette année 2015, le projet a anticipé la mise en place de plus de 60 pépinières au niveau des sites du projet dans les 8 wilayas réparties comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="204 1227 1082 1671"> <thead> <tr> <th>Wilaya</th> <th>Nombre de pépinières</th> <th>Nbre de plants</th> <th>Superficie à planter (Ha)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Assaba</td> <td>10</td> <td>54 000</td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>Brakna</td> <td>5</td> <td>25 000</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>Guidimakha</td> <td>10</td> <td>15 500</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td>Gorgol</td> <td>10</td> <td>50 000</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Hodh El Chergui</td> <td>8</td> <td>23 000</td> <td>58</td> </tr> <tr> <td>Hodh El Gharbi</td> <td>5</td> <td>30 000</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td>Tagant</td> <td>4</td> <td>40 000</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Trarza</td> <td>11</td> <td>7 500</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>63</b></td> <td><b>245 000</b></td> <td><b>445</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les équipements nécessaires pour la mise en place des pépinières ont été acquis par le projet (Clôtures, matériel horticole, semences) et acheminés jusqu'aux DREDD qui se sont occupées de leur livraison aux communautés concernées.</p> <p>Le travail de mise en place est réalisé par les populations elles-mêmes sous la supervision et l'encadrement des Délégués et inspecteurs de l'environnement et du développement durable de chaque région. Ce travail est rémunéré par des vivres contre travail selon le nombre d'hommes-jour travaillé calculé selon les normes utilisées en Mauritanie, notamment par le PAM et d'autres partenaires techniques et financiers. La quantité nécessaire des vivres pour mettre en place ces pépinières y compris leur gardiennage est comme suit :</p>		Wilaya	Nombre de pépinières	Nbre de plants	Superficie à planter (Ha)	Assaba	10	54 000	48	Brakna	5	25 000	50	Guidimakha	10	15 500	31	Gorgol	10	50 000	100	Hodh El Chergui	8	23 000	58	Hodh El Gharbi	5	30 000	60	Tagant	4	40 000	80	Trarza	11	7 500	19	<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>245 000</b>	<b>445</b>
Wilaya	Nombre de pépinières	Nbre de plants	Superficie à planter (Ha)																																						
Assaba	10	54 000	48																																						
Brakna	5	25 000	50																																						
Guidimakha	10	15 500	31																																						
Gorgol	10	50 000	100																																						
Hodh El Chergui	8	23 000	58																																						
Hodh El Gharbi	5	30 000	60																																						
Tagant	4	40 000	80																																						
Trarza	11	7 500	19																																						
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>245 000</b>	<b>445</b>																																						



Vivres (Kg)			
Céréales	Légumineuses	Huile	Sel
55062	4380	2503	626

Les bénéficiaires sont identifiés par les DREDD en concertation avec les comités de gestion de chaque village où la pépinière est mise en place.

#### 6. Groupe cible :

- 63 communautés cibles du projet

#### 7. Impacts attendus :

- Réduction de l'avancée des dunes
- Amélioration des revenus des communautés à travers les plantations d'arbres à usage multiple.

#### 8. Prochaines étapes :

- Pour la fixation des dunes : i) clayonnage des zones à planter, ii) plantation par les espèces indiquées élevées dans les pépinières villageoises et iii) gardiennage pour assurer la réussite.
- Pour les plantations : i) clôture des zones à planter, ii) préparation du sol, iii) plantation et gardiennage.

#### 9. Documents disponibles :

- Photos de suivi de l'évolution des pépinières